

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Cigeo-BURE-55-les-forces-publiques-comme-seule>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau en action > Campagnes et mobilisations nationales > Projet Cigéo à Bure : non à l'enfouissement des déchets radioactifs ! > CIGEO/Bure - Actualités de campagne > **Cigéo/BURE (55) : les forces publiques comme seule réponse Malgré les expulsions, le mot d'ordre circule déjà : on reviendra !**

7 juillet 2016

## **Cigéo/BURE (55) : les forces publiques comme seule réponse Malgré les expulsions, le mot d'ordre circule déjà : on reviendra !**

**Des gardes mobiles ont délogé aujourd'hui les militants qui occupent la forêt de Mandres-en-Barrois. Le projet de méga-poubelle nucléaire montre son vrai visage : annexion illégale de terres, début de travaux sans autorisation et abus de la force publique envers les opposant-e-s.**

Ce jeudi 7 juillet à 6h du matin, de nombreuses forces mobiles ont délogé sans réelle sommation les occupant-es de la Forêt de Mandres-en-Barrois. Ceux-ci y campent depuis le 19 juin 2016, pour dénoncer des travaux de défrichage illégaux menés par l'Andra et le début de l'implantation sans autorisation du centre de stockage souterrain de déchets nucléaires Cigéo. Une répression sourde et aveugle est la seule réponse apportée à une opposition légitime et fondée, qui dure depuis plus de 20 ans en Lorraine-Champagne-Ardenne.

Cette expulsion intervient alors qu'une demande de suspension de l'ordonnance d'expulsion a été déposée par les opposants et reportée hier au 13 juillet par le tribunal de Grande Instance de Bar-le-Duc, à la demande même de l'ANDRA ! Plusieurs autres recours (entre-autres contre la délibération communale et contre l'arrêté préfectoral de distraction du régime forestier : 2 décisions ayant permis l'acquisition du bois de Mandres par l'ANDRA) sont également en attente de jugement. Le Préfet s'étant déclaré indisponible en urgence sur cette question pourtant d'intérêt majeur, une délégation de 3 personnes avait pourtant rencontré mardi la directrice de cabinet du Préfet, afin d'expliquer les motifs de l'occupation et leur légitimité, les recours juridiques en instance et pour demander, en conséquence, l'annulation de l'ordonnance d'expulsion.

A quelques jours du passage à la va-vite au Parlement de la Loi Longuet, laquelle a pour seul objet de déguiser en "phase de test grandeur nature" le lancement de la méga-poubelle nucléaire et d'accélérer le chantier, l'Etat envoie la force publique comme seule réponse, attisant encore plus les inquiétudes et colères légitimes de milliers d'habitant-es et d'opposant-es.

**Dans un tel contexte, la résistance à Cigéo ne peut que se renforcer sur le terrain et se**

**fera entendre aussi ce week-end à Notre Dame des Landes.**

**Conférence de presse à la maison de BURE à 10h30.**

**Un appel est lancé à venir et/ou revenir en nombre sur le terrain.**

Rendez-vous dès demain **vendredi 8 juillet à 6h** à Bure pour bloquer les travaux et reprendre la forêt ! Rendez-vous **week-end du 9 & 10 juillet**, : [week-end forêts en résistance](#)

**16 et 17 juillet** : grand rassemblement « Barricade contre la poubelle atomique Cigéo/Bure et le nucléaire »

Voir le communiqué : [Violente expulsion du bois de Mandres](#)

CONTACTS : 06 77 04 78 76 - 06 22 05 09 24